

ETABLISSEMENT :

COLLEGE J.S. PONS PERPIGNAN

SEANCE N° 3 DU CONSEIL D'ADMINISTRATION du 14 février 2023
sous la présidence de : Christine ANCELOT, Principale

ETABLISSEMENT : Collège Joseph – Sébastien PONS
2 rue Diaz – 66000 PERPIGNAN

PROCES – VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Réuni le 14 février 2023

Heure de début de séance : 17h35 Heure de fin de séance : 18h34

	NOM Prénom	Qualité
Président de Séance	Christine ANCELOT	Principale
Secrétaire de Séance	Cécile DESCAMPS	Professeur d'Histoire Géographie

Nombre de membres composant le conseil : 27

Quorum : 19 Présents

Chapitre	Nature des questions traitées	Nbre de pages	Observations éventuelles de L'Inspecteur d'Académie ou du Recteur
I	Questions pédagogiques	1	
II	Questions financières	1	
III	Conventions		
IV	Questions diverses	1	
	TOTAL	6 (3+3)	

le : 16 février 2023

Signature du Président de Séance	Signature du Secrétaire de Séance
	
Transmission à l'Inspecteur d'Académie	Transmission au Recteur
Le : 17/02/2023	Le :

		Présents	Absents	Excusés
REPRESENTANTS DE L'ADMINISTRATION				
- Chef d'Etablissement : Christine ANCELOT		X		
- Adjoint : Jean Pierre GAURENNE		X		
- Gestionnaire : Stéphanie MORINIERE		X		
- Directeur Adjoint SEGPA : Jean José MESTRES		X		
- Conseiller Principal d'Education : Ali TAFIANI		X		
PERSONNALITES				
- de la collectivité de rattachement : Mme M. Pierre SADOURNY : M. CASTANEDO Benoît		X		
- de la commune de siège	1 Mme PUJOL Danielle			
et éventuellement	2 M. PALACIN Jacques			
- groupe de communes				
- qualifiées	M. GREZES Carlos			X
REPRESENTANTS ELUS DES PERSONNELS				
<i>- au titre des personnels d'enseignement, d'éducation :</i>				
CERVANTES EMMELYNE remplacée par Mme NOUNI Sabrina		X		
PERRON GUILLAUME		X		
DELABRE CANDICE remplacée par Mme NOUNI Sabrina		X		
AODIA CAROLINE		X		
DESCAMPS CECILE		X		
MARANGES GILLES		X		
SAQUE SEBASTIEN		X		
<i>- au titre des personnels A.T.O.S.S. / A.T.E.E. :</i>				
REPRESENTANTS ELUS PARENTS ET ELEVES				
- Parents	HAMIMID MERIEM / JAWHAR HOUDA	X		
	MEBROUK HMAD / KIPPO FADOUA	X		
	MEHENNA DALILA / MERNISSI AHLAME	X		
	KADDAM BOUCHRA / QUITARD MAGALI	X		
	DABO NAJOUA / ANAAOUI NAJET	X		
	BOGAERT CINDY / EL YAAKOUBI LOUISA	X		
	BAUTISTA ELODIE / HAMDI AICHA		X	
- Elèves	BELLAHCEN ABEL		X	
	BOUDAHMANI KELTOUM		X	
	MEBROUK MARIEM		X	
MEMBRE INVITE				
BENEZET SABINE				

CA du 14/02/2023 : 19 membres présents

ETABLISSEMENT :

COLLEGE J.S. PONS PERPIGNAN

SEANCE N° 3 DU CONSEIL D'ADMINISTRATION du 14 février 2023
sous la présidence de : Christine ANCELOT, Principale

Mme ANCELOT ouvre la séance à 17h35 ; le quorum est atteint
Mme DESCAMPS assure le secrétariat de séance.

Approbation du procès-verbal du dernier conseil d'administration (C.A.)

Vote de procès-verbal du C.A. : Contre 0	Abstentions : 0	Pour : 19
Adopté à l'unanimité		

L'ordre du jour du présent C.A est présenté, il est adopté à l'unanimité

Ordre du jour :

- Vote du PV du CA précédent
- Autorisation des membres du CA : **don à l'AS du collège pour participer à hauteur de 1034.28€** au paiement des licences de l'AS du collège (remboursement à l'AS).
- Préparation de la rentrée 2023 - Répartition de la DGH.
- DBM pour info.

I	QUESTIONS PEDAGOGIQUES
---	------------------------

Préparation de la rentréePrésentation des effectifs :

8 divisions de 6^e, 7 divisions de 5^e, 6 divisions en 4^e et 6 divisions en 3^e
1 division par niveau en SEGPA

Moyens :

Collège : 909h dont 832 HP et 77 HSA

SEGPA : 142.5h dont 137.5 HP et 4.95 ? HSA

Mme Ancelot précise que le 3R permet d'accueillir des élèves de manière temporaire pour prévenir le décrochage.

Choix effectués :**Niveau 6^e :** Maintien des classes coopératives

4h en plus pour les Professeurs Principaux dont 3h d'Accompagnement Personnalisé et 1h de Conseil semaine.

3h de Sciences ainsi que 1h de remédiation Français et Mathématiques

L'heure d'Espagnol disparaît au profit d'une option Langue et Culture Européenne en 5^e, 4^e et 3^e

Niveau 5^e : 2h pour le Professeur Principal dont 1h en co-enseignement

Niveau 4^e : 1h pour le Professeur Principal

Niveau 3^e : 1h pour le Professeur Principal, 1h d'Accompagnement Personnalisé dont 0.5 en Mathématiques et 0.5 en Français.

Dispositif 3R : 2*18h

Coût par division : 6^e : 31.5h 5^e : 28h 4^e : 27h 3^e : 28h

Mme Ancelot annonce la création d'un poste en Français à 18h et d'un poste en Anglais à 9h.

Mme Aoudia demande pourquoi il n'y a pas de BMP en EPS. Mme Ancelot lui répond que les professeurs d'EPS sont prêts à absorber toutes les heures supplémentaires.

M. Perron demande si l'heure de chorale est comprise dans les Heures Poste du Professeur de Musique. Mme Ancelot précise que cette heure sera prise en compte en Heure supplémentaire.

Mme Calmet ayant beaucoup d'heures mais il n'y a pas assez d'heures pour demander un BMP. L'heure donnée à la SEGPA n'est pas reconduite.

Les représentants des parents d'élèves demandent une explication des acronymes.

Avant de passer au vote, M. Maranges précise que les représentants des personnels ne votent pas selon leurs convictions personnelles mais à la proportionnelle, en fonction du vote des personnels qui s'est tenu en concertation avant le C.A.

Vote de procès-verbal du C.A. :	Contre 2	Abstentions : 5	Pour : 12
Adopté			

ETABLISSEMENT :

COLLEGE J.S. PONS PERPIGNAN

SEANCE N° 3 DU CONSEIL D'ADMINISTRATION du 14 février 2023
sous la présidence de : Christine ANCELOT, Principale

II	QUESTIONS FINANCIERES
-----------	------------------------------

Don à l'AS du collège pour participer à hauteur de 1034.28€ au paiement des licences de l'AS du collège (remboursement à l'AS).

Vote de procès-verbal du C.A. : Contre 0	Abstentions : 0	Pour : 19
Adopté à l'unanimité		

DBM POUR INFORMATION :

Mme Morinière informe les membres du C.A. des subventions affectées :

Atelier Relais : 3 500 €

Cordées de la Réussite : 11 375 €. Cette subvention permettra aux élèves de 4^e et de 3^e inscrits aux ateliers d'effectuer un voyage à Barcelone ainsi qu'une sortie à la Cité de l'Espace à Toulouse pour les participants aux ateliers de sciences.

Projet éco-école : 4 000€ (subvention obtenue par Mmes Philippot et Lopez-Cano)

Mme Ancelot rappelle que les Cordées de la Réussite ont pour objectif de donner de l'ambition aux élèves de 4^e et de 3^e.

Les professeurs animent des ateliers auxquels se joignent les étudiants.

M. Saqué précise que les élèves du Collège ont la possibilité de poursuivre ce dispositif au Lycée.

III	QUESTIONS DIVERSES
-----	--------------------

Question :

Depuis quelques années déjà, la maintenance informatique dans les collèges est à la charge du Conseil Départemental. Celui-ci nous équipe également de nombreux matériels (tablettes, vidéo - projecteurs, écran interactif, ordinateurs).

Toutefois, il apparait qu'il n'y a pas adéquation entre cette pléthore d'équipement et la mise à disposition de temps suffisant pour sa maintenance.

Le Conseil Départemental pourrait-il remédier à cela en augmentant la présence de ses personnels dédiés au sein de notre établissement?

Réponse :

Mme Morinière précise que M. Julien DEHORTER intervient pour le Conseil Départemental uniquement le mardi de 9h à 17h pour environ 800 usagers. Il est débordé et ne peut accéder à toutes les demandes.

De plus, une lettre a été rédigée par Mme Morinière et Mme Ancelot au Conseil Départemental. Cette lettre venait demander aux services de la DSI du CD66, une à deux journées supplémentaires de maintenance informatique sur le collège. Aucune réponse n'a été apportée malgré les relances.

Les enseignants ont beaucoup de difficultés à assurer correctement leurs cours lorsque les vidéos projecteurs, tablettes et autres matériels informatiques dysfonctionnent.

M. CASTANEDO, représentant du CD66 se présente et précise qu'il est élu du canton du Vernet. Il comprend que la situation est compliquée et indique qu'il fera son possible auprès du département et fera à la direction un retour rapide.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18h34